

L'HISTORIEN
FACE AUX ARCHIVES

Comme toute pratique scientifique, celle des historiens a une histoire; le rapport historique que les chercheurs entretiennent avec les archives est ainsi marqué par différents moments¹. Si on insiste beaucoup sur le cadre légal en estimant à raison que l'adoption de la loi de 1979 en fut un point majeur et que l'adoption de la nouvelle loi sur les archives en 2008 en est un autre, il est une autre histoire plus silencieuse. Cette relation au document et les pratiques qui en découlent sont bien sûr déterminées par des événements externes à la discipline, des changements techniques – notamment l'informatisation –, mais aussi internes. Depuis vingt-cinq ans sont advenus plusieurs événements de nature très différente – la publication d'un livre, l'inclusion de nouvelles formes d'archives par les chercheurs, ou encore l'apparition de nouveaux « agents de mémoire ». Ces événements ont sans nul doute complexifié cette relation en l'inscrivant au centre de la tension entre histoire et mémoire.

85

LE MOMENT FARGE

En 1989, Arlette Farge inaugurait un nouveau genre historique; elle publiait aux éditions du Seuil *Le Goût de l'archive*. Soudain, une historienne livrait son rapport personnel aux archives. Si la collection « Archives », créée au début des années 1960², avait voulu replacer le

1. Cf. sur ce point le travail mené à l'initiative de Jacques Dalarun et Patrick Boucheron sur Georges Duby, à paraître chez Gallimard en 2015.

2. Cette collection, créée et animée par Pierre Nora en 1963 chez Julliard, fut exploitée à partir de 1973 en compte à demi par Gallimard. Jacques Revel codirige la collection, dont la maquette est désormais conçue par Massin.

document au cours du récit historique, en proposant à des historiens de publier ce qu'ils avaient vu dans les liasses et les registres, il n'était nullement question du rapport que chacun entretenait avec ces matériaux. Certes, Michel Foucault avait en 1973 dit sa fascination pour le mémoire de Pierre Rivière, « le parricide aux yeux roux », certes il avait renouvelé cette sensibilité aux archives dans l'introduction du volume de lettres de cachet avec Arlette Farge, en parlant de cette sensation quasi physique éprouvée³. Mais avec son ouvrage l'historienne rompait un silence, quelques années après que dans les « ego-histoires » quelques-uns de ses collègues énoncèrent à l'invitation de Pierre Nora leur relation singulière à l'histoire⁴. Farge transgressait un nouvel interdit et évoquait dans un récit imagé ses séances de travail en archives. Elle se racontait franchissant les lourdes portes, traversant la salle silencieuse au parquet grinçant, ouvrant les liasses de papiers jaunis, dépouillant les registres de police conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

86

Ce récit de l'historien (ne) face aux archives rencontra un vif succès. Seuls certains historiens manifestèrent une réserve. Certains s'agacèrent de voir ainsi l'historien (ne) devenir objet de son propre récit, d'autres s'irritèrent de ce geste qui en même temps qu'il dévoilait les archives en renforçait la sacralisation. L'archive devenait avec Farge relique, dirent d'autres. Mais désormais on ne pourrait plus faire sans, l'historien (ne) était « face aux archives » ; il ou elle était face à l'institution des archives – Farge insistait notamment sur la difficulté de rentrer dans la crypte – et il ou elle était assis(e) à sa place dans la salle de consultation face aux documents. Le propos de Farge était aussi politique ; à l'époque, les institutions archivistiques étaient encore très poussiéreuses, les anciens élèves de l'École nationale des chartes voyaient parfois d'un mauvais œil arriver les chercheurs ; les Archives nationales n'avaient pas connu la métamorphose des années 2000 ; nulle cité des archives en vue ; de même, bien des archives départementales étaient dans des locaux vétustes, disposant de peu de moyens ; celles du ministère des Affaires étrangères n'étaient pas encore installées dans un bâtiment dévolu à la recherche à La Courneuve⁵ ; l'informatisation était en cours mais...

3. Cf. l'introduction d'Arlette Farge et Michel Foucault au *Désordre des familles. Lettres de cachet des Archives de la Bastille au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1982.

4. Cf. Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot et René Rémond, *Essais d'ego-histoire*, textes réunis et présentés par Pierre Nora, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1987.

5. Cf. « Les Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères », *Diplomatie. gov.fr*.

c'est aussi de ce rapport au monument qu'Arlette Farge parlait, du difficile franchissement de la porte, de la traversée terrifiante de la grande salle.

Disons-le, ce temps est révolu ; la majorité des archives départementales, comme dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi certaines archives municipales, comme à Lyon, disposent de nouveaux locaux avec des salles de lecture confortables, des archivistes accueillants et des lieux d'exposition dynamiques⁶. Pour autant, ces quinze dernières années n'ont pas été sereines quant aux rapports des historiens avec la loi sur les archives ; d'autres dans ce numéro de la revue *Pouvoirs* ne manquent pas de souligner l'importance croissante des conflits d'archives. Mais laissons là ces questions qui bien que très importantes dépassent le travail des historiens et relèvent des rapports d'une société face à ses archives : ce qu'elle choisit ou non de rendre consultable, pourquoi elle décide de soustraire tel ou tel dossier, etc.

87

Reste donc ce face-à-face de l'historien avec les archives et la manière dont on peut ou non restituer la séance de consultation. Farge souligne un formidable pouvoir d'évocation du passé ; le document serait porteur d'une force de remémoration activée par l'œil du chercheur. À relire ses pages, on est saisi par la manière dont la narratrice insiste sur la matérialité des écrits, leurs corps devrais-je dire. Il s'agit du récit d'une rencontre sensible. Depuis, une écrivaine psychanalyste, Lydia Flem, a évoqué s'agissant d'archives familiales, celles de ses parents, leur extraordinaire pouvoir et, avec lui, le trouble qu'il suscite⁷. Mais Farge, ici comme dans un film plus tardif, souligne « la beauté » de ces documents. Est-ce de celle-ci qu'émane la force des archives, ou bien n'en est-elle que l'indicateur ? Il est indéniable qu'après le travail d'Arlette Farge une esthétique de l'archive s'est développée ; comment ne pas penser ensemble la présence des archives dans l'art contemporain et ce « goût » de l'archive ? L'autre dimension mise en avant par l'historienne était la singularité de chaque document et, avec elle, la notion de reste. Les archives seraient porteuses d'un reste de vie, de quelque chose qui aurait échappé au travail du temps. Les archives de police – celles qui sont essentiellement mobilisées par l'historienne – détiennent les restes des existences des gens de peu du XVIII^e siècle. Le pouvoir des archives est ainsi de contenir des éclats de « vies minuscules », selon le titre de

6. Cf. *Société et Représentations*, n° 1, vol. 19, *Lieux d'archives*, 2005.

7. Lydia Flem, *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*, Paris, Seuil, 2004, et *Lettres d'amour en héritage*, Paris, Seuil, 2006.

l'ouvrage de l'écrivain Pierre Michon⁸. Bien sûr, au moment même où l'historiographie du XVIII^e siècle cherchait à se débarrasser d'une doxa marxiste, au milieu des cérémonies de commémoration du bicentenaire de la Révolution française, il s'agissait pour Farge de réintroduire par le singulier la notion de peuple. C'est ce pouvoir de dérangement des archives dont l'historienne se saisissait pour interroger ainsi le présent. Elle voulait réaffirmer aussi un engagement de l'historienne dans le monde dont elle est contemporaine.

L'ARRIÈRE-GOÛT DE L'ARCHIVE

88 Cette écriture du face-à-face avec les archives, Farge la poursuivit dans plusieurs livres, soucieuse de produire une histoire incarnée – notamment avec *Le Bracelet de parchemin*⁹. Après Farge, d'autres se livrèrent à cet exercice en publiant le récit de leur enquête, décrivant de manière plus ou moins périphérique la relation qu'ils entretenaient avec les documents consultés, mais aucun ne parvint avec le même succès à rendre compte de cette scène. Citons le petit livre de Serge La Barbera consacré aux accidents de voiture dans l'Afrique du Nord coloniale – la Tunisie – dans lequel l'auteur rapporte jour après jour sa consultation d'un microfilm¹⁰.

Surtout, pour beaucoup d'entre nous qui avons commencé à faire de la recherche dans les années 1990, le « goût de l'archive », doublé de la republication du texte de Foucault « La vie des hommes infâmes » dans les *Dits et écrits*¹¹, eut des effets non négligeables. On adopta après Foucault, Farge, mais aussi Derrida, l'usage du singulier – l'archive – ; on regarda différemment les archives ; disons-le, de par les conditions d'accès et de consultation, on se prit à ce jeu de la relique que Farge n'avait pas voulu mais qui fut un effet de son ouvrage. L'interdiction de reproduction à l'époque ainsi que le seul usage du crayon à mine de plomb et de la feuille blanche pour la consultation imposaient un face-à-face fortement sacralisé – le chercheur nu face à la liasse – ; le dépouillement consistait alors en une opération, qu'on a en partie oubliée, de minutieux déchiffrements et souvent d'un long travail de copie. À la main, patiemment, tel un copiste médiéval, les historiens que nous étions relevaient document

8. Paris, Gallimard, 1984.

9. Paris, Bayard, 2003.

10. Serge La Barbera, *Microfilm 2MI354*, Paris, Allia, 2009.

11. T. 2, 1976-1988, Paris, Gallimard, 1995, p. 237-253.

après document les traces de ces fantômes du passé. « Dans l'archive » se trouvaient cachées des vies « méconnues », « ignorées »... Je me souviens encore aujourd'hui avec quel empressement, quelle « excitation », je prenais le train pour Lyon afin de consulter dans le fonds ancien de la Bibliothèque municipale, parmi les archives de l'anthropologie criminelle d'Alexandre Lacassagne, les cahiers autobiographiques de prisonniers condamnés aux travaux forcés à la fin du XIX^e siècle. Le dépouillement se muait en rencontre, j'avais l'impression d'être soudain en prise avec le passé. Les cahiers d'écolier, les écritures manuscrites, les dessins, la matérialité des documents comme leur nature, de longues confessions faites à ce médecin criminologue, produisaient sur moi à leur découverte un effet sans pareil¹². Sans doute les thèses soutenues dans les années 1990 portent-elles beaucoup cette marque. Après le « goût de l'archive », nous fûmes donc nombreux, sans comprendre véritablement pourquoi Farge avait fait ce geste, à souligner la force sensible des archives; l'archive, et plus encore l'archive personnelle, devint porteuse d'une vérité ou tout au moins d'une charge capable de nous faire soudain accéder à l'inconnu de l'histoire.

89

La réponse la plus virulente à cette archive devenue savoir-émotion fut l'enquête d'Alain Corbin sur Louis-François Pinagot¹³; Corbin cherchait à enquêter sur un enfoui, un anonyme, un sujet sans mémoire. Il rapporta l'expérience qu'il eut dans les archives et l'absence de trace laissée par cet homme. Corbin soudain mettait à mal l'archive comme tombeau, lieu de conservation des restes. L'historien du sensible montra combien à partir d'autres sources, et notamment des sources imprimées, l'existence de Pinagot pouvait être écrite; il y avait un dehors de l'archive, tout un ensemble d'autres sources mobilisables; avec cette enquête, il renouait ainsi avec une histoire sociale, celle du Perche et de ses communes rurales. Alain Corbin, comme Michelle Perrot¹⁴, recentra notre regard sur des objets moins chargés d'émotion et pour autant tout aussi riches en information. Il ne s'agissait pas tant d'opposer archives et imprimés que d'opérer un rééquilibrage. L'envie d'archives menait en effet parfois certains d'entre nous à négliger le reste de la documentation, au profit de ce colloque singulier fétichisé.

12. Cf. Philippe Artières, *Le Livre des vies coupables* (2000), Paris, Albin Michel, 2014.

13. Alain Corbin, *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

14. Cf. notamment Michelle Perrot, *Histoire de chambres*, Paris, Seuil, 2009.

APRÈS L'ARCHIVE

Aujourd'hui, on ne peut envisager ce face-à-face avec les archives de la même façon; l'accès aux sources imprimées est, grâce à des bibliothèques numériques comme Gallica de la Bibliothèque nationale de France, largement facilité; l'effet-archive n'a pas disparu, mais il a été largement atténué et ne constitue qu'un moment du dépouillement. La raison en est que pour beaucoup d'historiens la consultation des archives est de plus en plus outillée; on consulte des inventaires sur les sites des archives sur internet, on fait une demande à distance pour limiter le temps d'attente, puis quand les archives sortent des magasins et nous parviennent sur le chariot on se saisit de chaque dossier, on photographie avec son appareil numérique les documents qui nous intéressent et l'on repart. On repart vers son bureau, vers la gare, vers l'aéroport. On ne va plus aux archives comme on y allait il y a vingt-cinq ans; le face-à-face a lieu ailleurs et autrement.

Nouvelles archives

L'un des changements notoires de ces dernières années tient sans doute à la nature des documents mobilisés comme sources; l'importance donnée depuis les années 1990 en histoire contemporaine aux archives privées en est la principale caractéristique; ainsi, de l'histoire des pratiques savantes à l'histoire sociale, le recours à des archives non pas produites par des services de l'État, mais par des individus, des entreprises, ou bien encore des organisations et associations, a été considérable. Bien sûr, certains fonds dits privés avaient toujours constitué des ressources considérables pour les historiens (en particulier les fonds de personnalités politiques) mais, à partir des années 2000, notamment avec le centenaire de la loi sur les associations de 1901, l'historien grâce au travail d'archivistes accède à des documents livrant des aspects mal connus de la vie sociale. On peut qualifier ces archives de « mineures ».

Sous cette catégorie arrivent également sur la table lumineuse du chercheur des documents personnels qui ne relèvent pas seulement du genre épistolaire. Celui-ci a nourri largement les travaux en histoire moderne et contemporaine. On se met à prendre au sérieux les journaux intimes et les autobiographies. Le face-à-face ne se fait plus avec les archives du pouvoir mais avec celles d'un individu souvent inconnu qui a décidé de consigner sa vie au jour le jour. Il n'y a plus ici de sujets soumis et assujettis mais des individus qui à un moment donné ont décidé de s'écrire, de décrire leur existence. Nous voilà en face non de traces laissées

dans les « mailles du pouvoir » mais de récits de vie volontairement inscrits.

L'historien est pris au piège de l'archive ; le voilà à lire ce qu'il n'avait pas été invité à consulter ; le voilà dans une position d'« indiscretion » bien sûr, mais surtout de lecteur-enquêteur, suspectant le scripteur, diariste ou autobiographe de cacher ou d'arranger tel ou tel élément... ou bien il sera tenté de s'en remettre entièrement à ces archives personnelles, sans les soumettre à la critique historique. Des lettres de poilus aux autobiographies de soldats du contingent en Algérie, des journaux personnels de militantes féministes aux cartes postales des gamins placés en famille d'accueil, longue est la liste de ces archives qui ont placé les historiens dans une relation complexe, le sujet et l'archive se superposant.

Nouveaux lieux

Cette tension entre la mémoire individuelle ou collective et le récit historique aurait pu être résolue sans trop de difficultés ; il n'appartient pas à l'historien d'écrire pour telles ou telles composantes sociales – même si souvent le chercheur contemporain a développé des travaux visant à rendre compte de l'histoire des sujets oubliés, négligés, ou encore dominés. Un regard historien est possible sur les archives personnelles ou associatives mais un phénomène est apparu ces quinze dernières années : l'ouverture de nouveaux lieux d'archivage. Ces nouveaux espaces de conservation, à distance des archives municipales, départementales et nationales, contribuent à mettre le chercheur dans une situation qui ne consiste plus seulement en celle d'un usager venu consulter des archives mais en une figure savante de qui l'on attend une reconnaissance, une sympathie, et surtout qu'il devienne celui qui se fera le porteur de la mémoire du groupe, de la communauté ou de l'institution. Le chercheur se voit confier à son insu ou de plein gré parfois un rôle qui surcharge la consultation. Dans ces lieux souvent petits, accolés à l'institution encore existante ou obtenus de haute lutte dans un local municipal, on conserve des ensembles de documents qui ne sont consultables que si l'historien se prête à ce rôle ; il n'est plus « face à l'archive », mais à ses côtés ; il doit l'accompagner, la faire exister, la valoriser. Aux écomusées ont succédé ainsi des petits centres d'archives attachés à des communautés ou des groupes partageant certaines pratiques. La difficulté est pour l'historien d'accéder aux archives sans pour autant adhérer au récit mémoriel de ceux qui les détiennent ; l'accès aux archives étant basé sur une confiance obtenue parfois difficilement, on se retrouve pris dans une tenaille. L'autorisation de consultation et ses modalités dépendent du

degré de confiance accordée. En Espagne, la multiplication des centres d'archives personnelles des combattants de la guerre civile oblige l'historien à travailler de concert avec les animateurs de ces archivages. En France, les archives littéraires font l'objet de plus en plus de lieux d'archivages spécifiques. À chaque écrivain sa maison, mais aussi son propre lieu d'archivage. On peut aussi citer les fonds d'archives communautaires qui au lieu de rejoindre les archives nationales sont conservés dans des lieux spécifiques, bénéficiant de financements fragiles et tenus le plus souvent par des non-professionnels.

Nouveaux écrans

92 Dans ce contexte d'une multiplication des lieux d'archivage et dans des situations parfois de revendications de droit à l'archive, on a vu en effet apparaître de nouveaux acteurs des archives, des intermédiaires, des passeurs... Véritables limiers, ils font exister parfois des archives qui seraient passées à la poubelle de l'histoire; des fonds d'archives épistolaires, autobiographiques ont ainsi été constitués un peu partout en Europe. Des centres d'archives privées, presque directement sous le contrôle des ayants droit, se développent: archives des sciences, de l'architecture, de la littérature...

Tous ces personnages viennent se placer entre l'historien et les archives. Certains diront qu'avec eux les murs sont tombés, l'expérience montre cependant que nombre de ces acteurs sont aussi des chercheurs professionnels; ce brouillage des fonctions occasionne souvent des conflits; la fréquentation d'un fonds d'archives et de ses archivistes amateurs amène parfois un chercheur à devenir «l'historien» en charge de cette mémoire. À lui de déterminer si telle ou telle recherche vaut la peine... À lui aussi d'indiquer dans quelle direction orienter la collecte. C'est enfin à lui qu'on demandera d'aller plaider la cause auprès des mécènes quand la pérennisation des collections se posera.

AU PRIX DE L'ARCHIVE

Bien sûr, le marché des autographes et des archives de créateurs n'est pas nouveau; cependant, l'inédit est la place qu'il occupe désormais dans la recherche. On ne peut faire sans les mécènes collectionneurs. L'historien qui travaille sur l'histoire des sciences sociales n'est plus face au dossier de travail appartenant aux archives de tel ou tel intellectuel, il est devant un individu qui en est le possesseur; c'est de ses mains qu'il reçoit les documents; certains d'entre ces nouveaux intermédiaires sont

généreux, mais qu'importe si la règle n'est pas commune. Si l'arbitraire commande, alors l'archive n'est plus.

Ces personnages sont habités par le principe de collection, lui seul domine. On est ainsi dans des logiques d'archivage et de conservation très éloignées de celles des archivistes. Les collectionneurs mécènes décident désormais de ce qui doit être conservé; pourquoi, par exemple, financer l'achat d'archives de Guy Debord au moment où la préfecture de police de Paris était sur le point de vendre à la bougie les ouvrages de sa bibliothèque et que ses archives étaient en danger¹⁵? Pourra-t-on dans quelques années trouver des financements pour des travaux collectifs sur des archives sans valeur conservées dans la cave d'une association? Entre l'historien et les archives, il y a désormais le commissaire-priseur.

15. Cf. l'inventaire en ligne « Bibliothèque de la préfecture de police de Paris », *Bibliore.com*, 30 septembre 2013.

R É S U M É

Quels rapports les historiens entretiennent-ils avec les archives? Si chaque historien développe des pratiques singulières, on peut néanmoins dessiner une histoire sociale de cette relation du chercheur avec ces objets qu'il manipule, qui ne sont pas seulement la documentation de son travail. L'article retrace l'histoire très contemporaine de cette confrontation.